

DISP LYON  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPESDirection  
de l'administration pénitentiaire**LECTURE PUBLIQUE****Lecture publique au service du lien social : le Conseil Savoie Mont Blanc, la Maison d'Arrêt de Bonneville et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ont renouvelé leur engagement**

Depuis 2001, le Conseil Savoie Mont Blanc, à travers sa Direction de la lecture publique – Savoie et Haute-Savoie Biblio, soutient le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) dans le fonctionnement des bibliothèques de la Maison d'Arrêt de Bonneville. Cette initiative s'inscrit dans l'ambition du plan de développement de la lecture publique, qui défend "la lecture partout et pour tous". Elle permet notamment de promouvoir le livre et la lecture comme des outils d'insertion pour les détenus, tout en favorisant le travail partenarial entre les différents intervenants culturels. Martial Saddier, Président du Conseil Savoie Mont Blanc et du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Myriam Lhuillier, Vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine, Piotr Psikus, Chef d'établissement de la Maison d'arrêt de Bonneville ainsi que Johanne Thouvenin, Directrice fonctionnelle du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Haute-Savoie, représentée par Andréa Caba, Directrice adjointe, ont signé ce jour une convention de partenariat en faveur de « la lecture publique au service du lien social » pour la période 2025 – 2027, à la Maison d'Arrêt de Bonneville, en présence de Rémy Darroux, Sous-préfet de Bonneville.

Le Conseil Savoie Mont Blanc soutient les communes et les EPCI des Pays de Savoie dans la création et le fonctionnement de bibliothèques. Son objectif est de structurer un réseau de lecture publique de qualité, accessible à tous, dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Dans un établissement pénitentiaire, la bibliothèque est le seul espace culturel permanent, véritable centre de ressources pour le développement d'activités dans tous les champs culturels. La politique d'animation mise en œuvre a pour objectif d'inciter les lecteurs acquis ou potentiels à la découverte d'auteurs, d'œuvres et de textes.

A travers cette convention, la Direction de la lecture publique – Savoie et Haute-Savoie Biblio s'engage notamment à :

- Prêter gratuitement au SPIP des documents destinés aux bibliothèques de la maison d'arrêt ;
- Mettre à disposition un(e) bibliothécaire pour intervenir dans les bibliothèques de la maison d'arrêt 3 fois par an afin de conseiller le détenu-bibliothécaire, le travailleur social référent et de participer aux actions culturelles mises en place par le SPIP ;
- Proposer au SPIP de participer à des opérations culturelles qu'elle porte (Chemin des toiles, Bib en scènes, prix littéraire).

En 2024, 111 prêts ont été déposés au SPIP de Bonneville (romans policiers et bandes dessinées essentiellement)

**CONTACTS PRESSE**

Responsable Presse

**Célia PICARD****06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61**

Attachée de Presse

**Leslie GUILLEMAIN****06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89**[media@hautsavoie.fr](mailto:media@hautsavoie.fr)[hautsavoie.fr/espacepresse](http://hautsavoie.fr/espacepresse)[@htsavoiepresse](https://www.instagram.com/htsavoiepresse)